

25 mai 2012 -15:54

Appartient à Conseil des ministres du 25 mai 2012

Extension du congé parental à 4 mois

Le Conseil des ministres a approuvé en dernière lecture le projet d'arrêté royal qui étend le congé parental à 4 mois.

Voir communiqué de la ministre de l'Emploi, ci-annexé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Monica De Coninck, ministre de l'Emploi

Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage

1070 Bruxelles

Belgique

+32 2 238 28 11

<http://www.emploi.belgique.be>

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques professionnels

Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage

1070 Bruxelles

Belgique

+32 2 238 28 11

<http://www.socialsecurity.fgov.be>